

## DECLARATION DES PERFORMANCES

Conformément Annexe III du règlement (EU) N° : 305/2011

Du produit **MasterAir 200 DIL**  
DdP N° :° **10825264**

- 1. Code d'identification unique du produit type :**  
Adjuvants pour bétons, mortiers et coulis – Entraîneur d'air EN 934 -2 : T5
- 2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction :**  
Un numéro de lot est attribué à chaque produit, le jour de sa fabrication.  
Il indique le site de production, l'année et le jour de fabrication.  
Le numéro de lot est mentionné sur l'étiquette du produit.
- 3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :**  
Entraîneur d'air
- 4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :**  
BASF France SAS – Division Construction Chemicals  
Siège social : 49, avenue Georges Pompidou,  
92593 Levallois-Perret Cedex, France.
- 5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire :**  
Non applicable
- 6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction :**  
Système 2+
- 7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**  
Le CERIB, organisme notifié n°1164  
A réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système 2+  
A délivré le certificat de conformité du contrôle de la production
- 8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :**  
Non applicable
- 9. Performances déclarées : MasterAir 200 DIL**


Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Teneurs en ions Chlorure	< 0.1 %	EN 934-1 :2008
Teneur en alcalins	≤ 1.0 %	
Effet sur la corrosion	PND	
Temps de prise finale	à 28 jours, BA* ≥ 75 % du BT**	
Résistance à la compression	≥ 2.5 % en volume au-dessus de celle du BT** Teneur en air total de 4 à 6% en volume	EN 934-2 : 2009+A1 :2012
Teneur en air	≥ 2.5 % en volume au-dessus de celle du BT** Teneur en air total de 4 à 6% en volume	
Facteur d'espacement	≤ 0.200 mm	EN 934-2 : 2009+A1 :2012

PND : Performance Non Déterminée; BA\* : Béton Adjuvanté ; BT\*\* : Béton Témoin

**10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :



Guy Laurent, Directeur Adjuvants et Sols Industriels France  
le 15/12/2016 à Evry.